

Les membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de Caisse centrale Desjardins votent en faveur de la fusion de ces deux entités

Lévis, le 28 novembre 2016 – Lors d’assemblées générales extraordinaires tenues aujourd’hui, les membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de Caisse centrale Desjardins ont approuvé le projet de fusion de ces deux entités et adopté à cette fin les règlements de fusion qui leur ont été soumis.

Sous réserve de l’obtention des approbations réglementaires requises, notamment celle de l’Autorité des marchés financiers, les administrateurs et la direction des entités fusionnantes s’attendent toujours à ce que la fusion prenne effet le 1^{er} janvier 2017.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de plus de 260 milliards de dollars. Il figure parmi les Employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l’échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l’industrie.

-30-

Renseignements (à l’intention des journalistes uniquement) :

André Chapleau

Relations publiques

514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229

media@desjardins.com

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des énoncés prospectifs. Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale et spécifique. Il est donc possible qu’en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels diffèrent sensiblement. Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d’avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu’elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Le Mouvement Desjardins ne s’engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits qui peuvent être faits à l’occasion par lui ou en son nom, à l’exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.